Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 28/09/2023

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle PATE AU PIMENT D'ESPELETTE



- Noms des modèles ou références concernés : **PATE AU PIMENT D'ESPELETTE carrefour bio 180g**
- Marque : **Carrefour BIO**
- **GTIN 3560071485542 Date de durabilité minimale 19/06/2027**
  GTIN 3560071485542 Date de durabilité minimale 05/07/2027
- Conditionnements : **verrine de 180g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 31/07/2023 au 26/09/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 64.279.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le produit contient l'allergène Œuf déclaré mais non mis en évidence (non souligné) dans la liste des ingrédients**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Risque allergène Oeuf. Les personnes non allergiques à l'Œuf, peuvent tout à fait consommer ces produits, ou se les faire rembourser en magasin.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 26 novembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805908070**
- Informations complémentaires publiques : **Le service consommateurs Carrefour se tient à disposition pour toute information complémentaire au numéro suivant : 0 805 90 80 70 du lundi au samedi, de 9h à 19h (appel non surtaxé).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre